

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Band: 150 (2005)
Heft: 8-9

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ETH-ZÜRICH
05. Sep. 2005
BIBLIOTHEK

SOMMAIRE

Août/Septembre 2005

	Pages
Editorial	
■ «Rétro-actualité» pour l'armée suisse	3
Forces terrestres	
■ La Sécurité militaire	6
Service d'appui	
■ Enseignements de l'opération «COLIBRI» – G 8 (2)	10
Société	
■ Parcours de vie des Suisses de 1920 à 1995	15
Instruction	
■ L'histoire au Stage de formation des officiers	20
Armée 95 – Armée XXI	
■ Témoignage de deux sous-officiers	22
Armement	
■ «Hard Kill»	26
Conduite	
■ Les quatre piliers de la puissance (1)	29
Dossier «Europe»	
■ Sérieuses turqueries (2)	34
Armées étrangères	
■ Evolution de l'armée de terre française (2)	39
Comptes rendus	
■ Histoire de la Légion étrangère	43
Nouvelles brèves	46
Revue des revues	52
SSO: comité central	I-II
RMS-Défense Vaud	III-VI

«Rétro-actualité» pour l'armée suisse

Dans les années 1920 comme dans les années 2000!

Dans sa thèse *L'armement suisse depuis 1850*¹, le major EMG Alexandre Vautravers, rédacteur en second de la RMS, montre que la question des économies se pose avec une forte acuité dès l'armistice de 1918. Les crédits militaires ont été sabrés avec si peu de préavis que les régies fédérales doivent licencier une partie importante de leur main-d'œuvre. Cette situation financière force le Département militaire fédéral à augmenter le nombre de dispenses de service militaire lors du recrutement.

En février 1922, le Conseil fédéral exige la mise sur pied dans chaque Département d'une Commission chargée de rendre compte des mesures d'économie préconisées avant le 1^{er} juillet. Le Département des finances examinera les propositions...

Un rapport extrêmement détaillé du DMF donne le prix de chaque équipement militaire, ainsi que son évolution pour la période 1910-1930. Il analyse de façon minutieuse les salaires des militaires, des instructeurs, des membres de l'administration et des ouvriers des régies fédérales. Il met notamment en évidence les coûts proportionnellement élevés de la cavalerie et de l'artillerie, mais sans estimation de leur efficacité et sans véritable calcul de rentabilité ou de productivité. Le document ne dégage pas des économies réalistes pour l'avenir.

Le 8 mars 1929, le Conseil fédéral est contraint d'accepter une requête du Conseil national visant à créer une Commission des économies pour l'administration militaire, car le refus de cette proposition aurait été interprété comme une *tentative de dissimulation*. La Commission chargée de l'examen du message du Conseil fédéral et de sa présentation à l'Assemblée fédérale rédige à cette occasion un rapport d'une grande lucidité.

«I. Nous devons d'abord souligner le fait que les honorables motionnaires, se plaçant sur le terrain de la défense nationale, entendent qu'il ne soit pas porté atteinte à celle-ci. On doit à ce point de vue rendre hommage aux sentiments patriotiques contenus dans la motion.

II. Cependant on peut regretter que celle-ci soit l'expression d'une certaine mode qui repa-

¹ Thèse de doctorat dirigée par Béatrice Veyrassat et Girolamo Ramunni, 2005. Manuscrit, pp. 264-265.